

Enquête Permanente sur les Accidents de la vie Courante
- EPAC -
Accidents survenus dans les magasins
1999-2000-2001

METHODES

Les résultats sur les accidents de la vie courante présentés dans ce document ont été établis à partir des données transmises par les centres hospitaliers participant ou ayant participé entre 1999 et 2001 au réseau de l'Enquête Permanente sur les Accidents de la Vie Courante (EPAC) : CHG d'Annecy, CHU de Besançon, CH de Béthune, CHU de Bordeaux, CHU de Limoges, CHU de Reims, CH Bretagne-Atlantique de Vannes-Auray. Le Centre hospitalier universitaire de Limoges n'a collecté des données qu'en 1999 et 2000, et celui de Besançon ne collecte des données qu'aux urgences de pédiatrie.

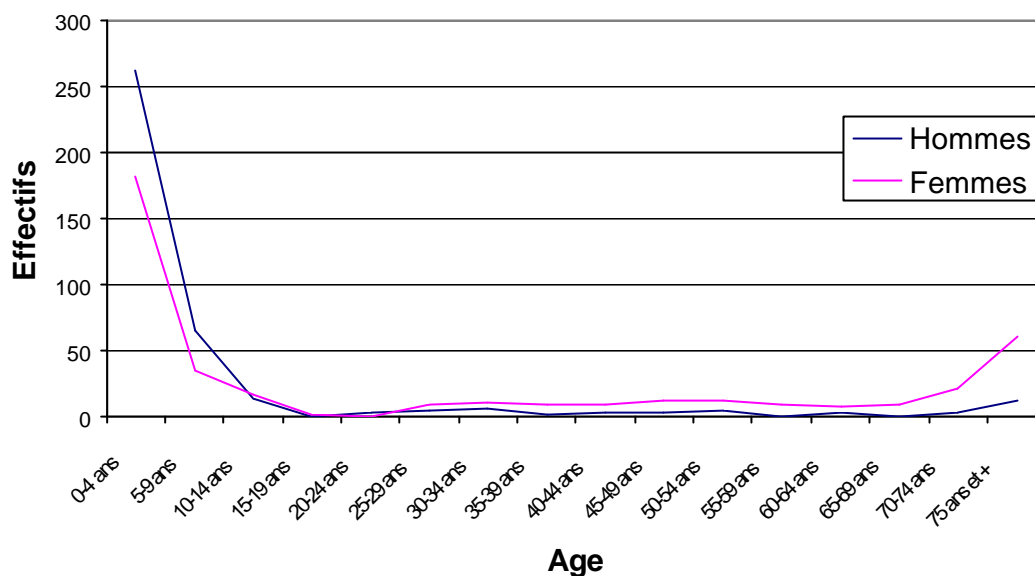
Le principe de ce recueil repose sur l'enregistrement, aux urgences de quelques hôpitaux volontaires, des venues de patients pour accident de la vie courante, avec des données concernant la personne accidentée (âge, sexe, résidence), sa prise en charge (date et heure d'arrivée aux urgences, traitement, hospitalisation éventuelle), les caractéristiques de l'accident (mécanisme, lieu, activité, type de lésion, partie du corps lésée), les produits (agents, éléments) ayant causé ou étant impliqués dans l'accident. Les résultats de cette enquête ne sont représentatifs que des accidents de vie courante pris en charge aux urgences de ces hôpitaux.

La présente exploitation de la base EPAC porte uniquement sur les accidents de la vie courante dont le lieu de survenu est un magasin.

RESULTATS

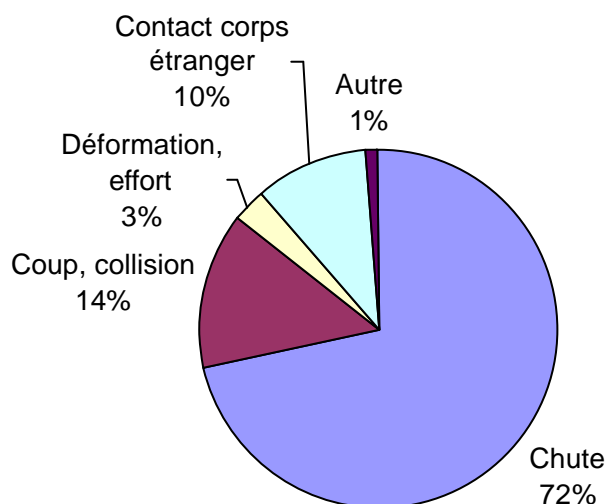
804 cas d'accidents ayant entraîné une lésion de la main ont été enregistrés de 1999 à 2001, ce qui représente 0,6% des 140 310 cas d'accidents de la vie courante de la base EPAC pour cette période.

Répartition par classe d'âge et par sexe :



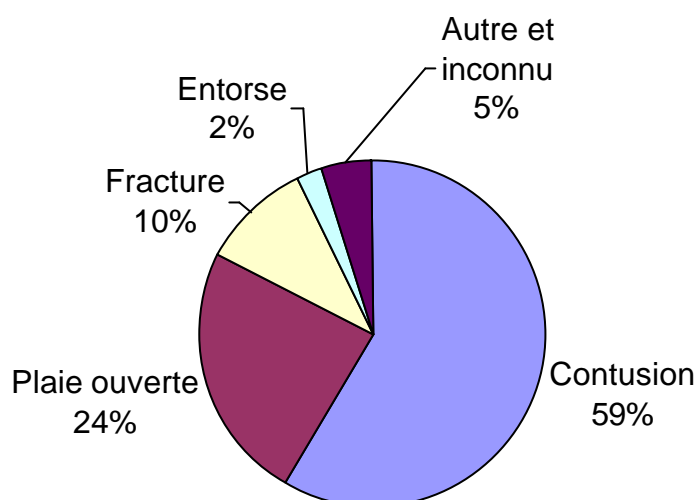
68% des accidents dans les magasins concernent des enfants de moins de 10 ans.

Répartition selon le mécanisme :



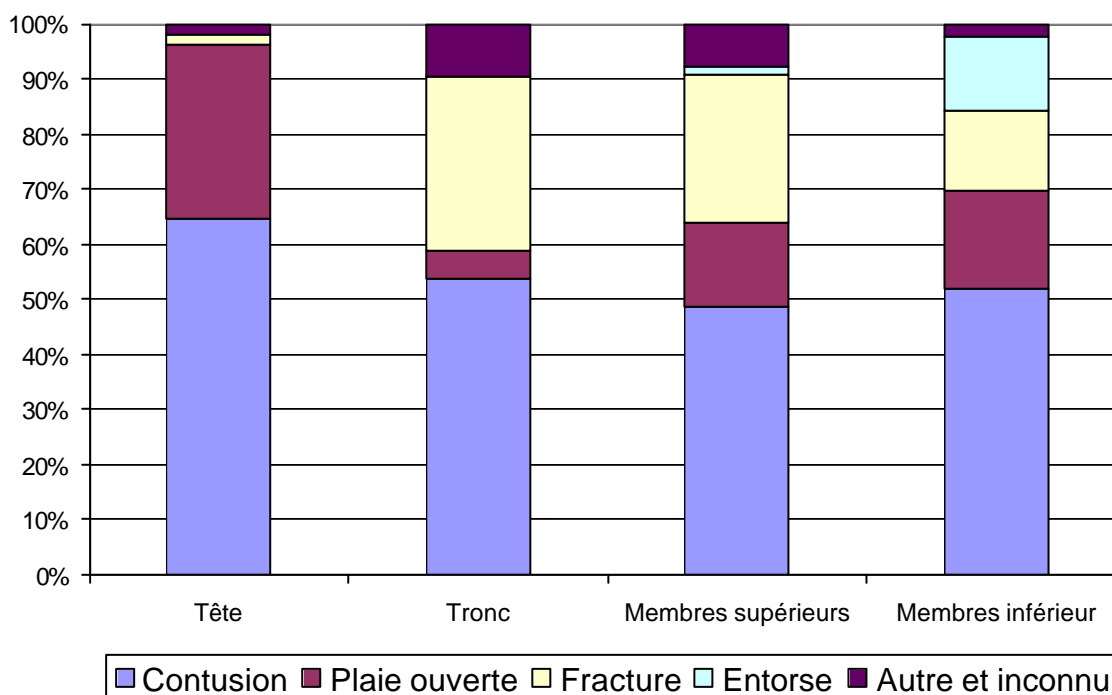
Les chutes constituent le mécanisme le plus fréquent pour ce type d'accident (72%). Viennent ensuite les « coups/collisions » (14%) puis les « contact corps étranger » (10%).

Répartition selon le type de lésion :



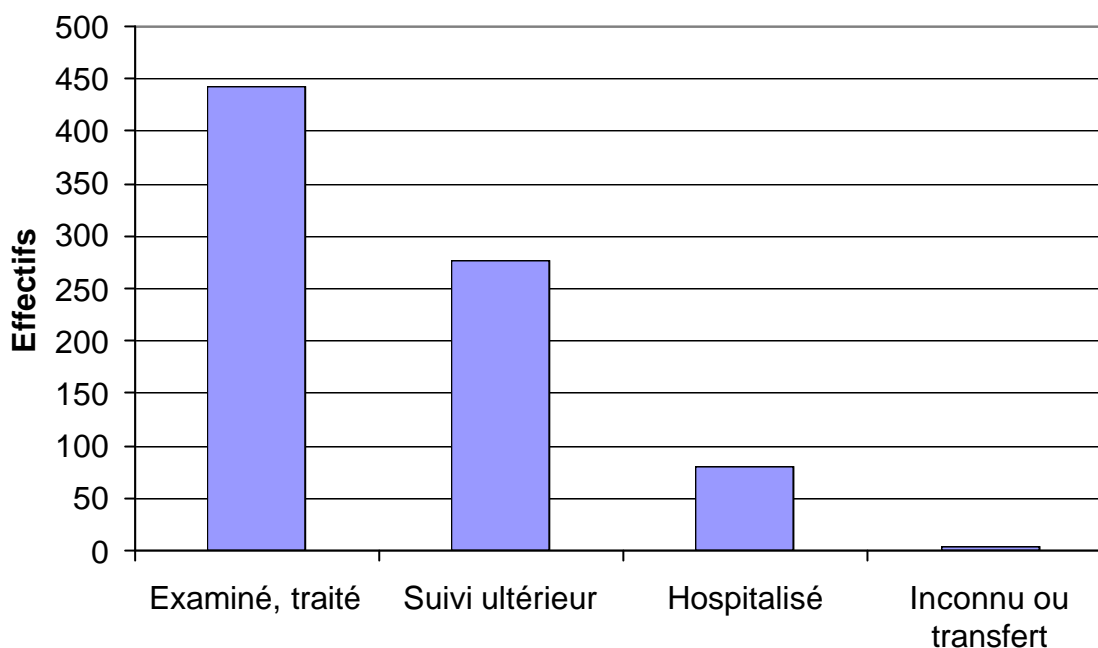
Les principales lésions observées pour accidents survenus dans les magasins sont des contusions (59%), suivies des plaies ouvertes (24%).

Répartition selon le type de lésion et la partie lésée :



Les contusions sont les plus fréquentes des lésions, mais dans des proportions variables selon la partie lésée. A côté des contusions, le membre supérieur et le tronc sont surtout le siège de fractures (27% et 32%) et la tête de plaies ouvertes (32%). La tête est la partie lésée dans 58% de ces accidents, les membres inférieurs et supérieurs dans 16% des cas chacun et le tronc dans 8% des accidents.

Répartition selon le traitement :



55% des patients venus aux urgences ont été examinés et renvoyés chez eux après avoir été traités ou non aux urgences. 34% ont fait l'objet d'un traitement avec suivi ultérieur et 10% ont été hospitalisés.

Pour les 80 patients hospitalisés, la durée d'hospitalisation se répartie de la façon suivante :

Durée d'hospitalisation	Effectifs
< 1 jour	30
1 à 8 jours	25
9 à 15 jours	8
16 à 21 jours	11
>21 jours	6

Produits ayant causé la lésion :

Les produits les plus souvent impliqués dans la survenue d'accidents dans des magasins sont : Les caddies (336 des 804 accidents enregistrés), le sol (50 accidents de personnes ayant glissés sur le sol) et les portes (33 enregistrements).